



Bienvenue à Cadenet



GUIDE PRATIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE CADENET

SOMMAIRE

L'équipe municipale	4 - 5
La vie quotidienne	6
Services aux enfants et aux familles	6 - 7
Les écoles	8
L'enfance	9
Le service social	10
Infos Diverses	11
Préservation de l'environnement	12 - 13
La police municipale	14
Accompagnement et Sécurité	15
La vie culturelle	16 - 17
La vie associative	18 - 19
La vie citoyenne	20
Notre intercommunalité	21
Infos pratiques	22 - 23
Transports	22
Urgences et santé	23
Numéros utiles	24

La mairie à votre service

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE LE:

lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
mardi et vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00
sauf le 1^{er} samedi du mois

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE AU:

04 90 68 13 26

par email : accueil@mairie-cadenet.fr

ou par courrier :

Mairie de Cadenet
16, Cours Voltaire
84160 CADENET

Sur le site : www.mairie-cadenet.fr

Vous trouverez les actualités municipales, culturelles, associatives et toutes les informations concernant votre vie à Cadenet et les informations pratiques afférentes, ainsi que des liens vers les sites pouvant vous intéresser. Vous pourrez également communiquer par mail directement avec le service concerné ou télécharger des documents.





Mesdames, Messieurs, nouveaux Cadenétiens

Vous avez choisi de vivre à Cadenet, c'est un excellent choix : Cadenet est un des plus beaux villages perchés du Luberon, village rural, authentique et vivant, proche de bassins d'emplois et d'axes routiers importants.

Vous êtes maintenant un citoyen de Cadenet. La municipalité, avec vos élus, les agents municipaux et moi-même sommes à votre service au quotidien. Nous œuvrons jour après jour au bien-être de tous et souhaitons que votre enthousiasme s'ajoute au nôtre pour faire de Cadenet une ville accueillante où il fait bon vivre ensemble.

Vous découvrirez dans ce livret les services de la municipalité de Cadenet qui a choisi de :

- soutenir les familles et les enfants avec une vaste offre de services dans le domaine de l'enfance et des écoles
- soutenir, tant sur le plan logistique que financier, le riche tissu associatif de notre commune, avec un service de la « vie associative » entièrement dédié aux associations et à la gestion des salles municipales mises à la disposition des activités associatives,
- mise en place d'un CCAS avec une assistante sociale municipale pour vous soutenir lors des moments difficiles (crise sanitaire, lutte contre le désert médical, conflits internationaux...)
- proposer une offre culturelle de qualité avec le service municipal, le centre culturel La Laiterie Annie Torrese et la bibliothèque municipale,
- entretenir et améliorer constamment la voirie, les bâtiments communaux, l'embellissement et la valorisation du patrimoine et de l'espace commun dans le respect de l'environnement,
- redynamiser le centre-ville avec de nouveaux commerces et des animations,
- protéger nos citoyens et leurs biens avec un service de Police municipale performant et présent auprès de la population,
- mettre en place des actions permettant au commerce local de perdurer en centre-ville,
- vous informer régulièrement par l'intermédiaire d'un site internet www.mairie-cadenet.fr, d'une page Facebook [@mairiecadenet](https://www.facebook.com/mairiecadenet), d'une application « Cityall : le citoyen connecté » et du bulletin municipal « Le Tambour », mais aussi par la mise en place des Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes et du dispositif des élus référents de quartier.

La Municipalité de Cadenet a pour priorité « **Le bien vivre ensemble** »

Bienvenue chez vous !

Jean-Marc BRABANT
Maire de Cadenet
Vice-Président de COTELUB

L'équipe municipale



Jean-Marc BRABANT



Valérie GAUDELET-SANHADJI



Pierre LORIEDO



Françoise RAOUX-JACQUEME



Marc DUVAL



Valérie BOISGARD



Marcello MANGANARO



Nicole BOY-COURROUX



Valérie GRANGE



Emilie BASTIÉ



Fabrice RIPERT



Marc JAUBERT



Serge ALBERTINI



Commission ÉDUCATION ENFANCE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Valérie GAUDELET-SANHADJI

Jean-Marc BRABANT
Valérie GRANGE • Delphine LAVOREL
Emilie BASTIÉ • Valérie BOISGARD
Florent MARTIN
Christophe LACOSTE • Sabine DEBIT

Pour toutes les questions liées à l'éducation, enfance, démocratie participative, vous pouvez rencontrer en mairie Mme. GAUDELET-SANHADJI sur rendez-vous.



Commission TRAVAUX VOIRIE BATIMENTS

Pierre LORIEDO

Jean-Marc BRABANT
Serge ALBERTINI • Simon CAUSSARIEU
Nicole BOY-COURROUX
Elie JAUMARY
Bruno VOREUX • Isabelle SEVE

Pour toutes les questions liées aux travaux, à la voirie ou aux bâtiments, vous pouvez rencontrer en mairie M. LORIEDO sur rendez-vous.



Commission ACTIONS SOCIALES SOLIDARITÉS

Françoise RAOUX-JACQUEME

Jean-Marc BRABANT
Valérie GAUDELET-SANHADJI
Annie BERGE • Valérie BOISGARD
Serge ALBERTINI • Marc DUVAL
Samantha KHALIZOFF • Isabelle SEVE

Pour toutes les questions liées aux actions sociales et solidarité, vous pouvez rencontrer en mairie Mme. RAOUX-JACQUEME sur rendez-vous.



Commission VIE ECONOMIQUE TOURISME ENVIRONNEMENT

Marc DUVAL

Jean-Marc BRABANT
Fabrice RIPERT • Stéphane SCHOFFIT
Émilie BASTIÉ • Annie BERGE
Elie JAUMARY
Samantha KHALIZOFF • Sabine DEBIT

Pour toutes les questions liées à la vie économique, au tourisme et environnement, vous pouvez rencontrer en mairie M. DUVAL sur rendez-vous.



**Commission
CULTURE
PATRIMOINE**

Valérie BOISGARD

Jean-Marc BRABANT
Monique LEROY • Delphine LAVOREL
Anne-Marie DE LAURENS DE LACENNE
Marc JAUBERT • Martine SLAVICEK
Isabelle SEVE • Bruno VOREUX

Pour toutes les questions liées à la culture et au patrimoine, vous pouvez rencontrer en mairie Mme. BOISGARD sur rendez-vous.



**Commission
COMMUNICATION**

Valérie GRANGE

Jean-Marc BRABANT
Fabrice RIPERT • Monique LEROY
Florent MARTIN
Françoise RAOUX-JACQUEME
Christophe LACOSTE • Sabine DEBIT

Pour toutes les questions liées à la communication, vous pouvez rencontrer en mairie Mme. GRANGE sur rendez-vous.



**Commission
FINANCES**

Jean-Marc BRABANT

Pierre LORIEDO • Marc DUVAL
Valérie GAUDELET-SANHADJI
Valérie GRANGE • Valérie BOISGARD
Nicole BOY-COURROUX
Samantha KHALIZOFF • Bruno VOREUX

Vous pouvez rencontrer M. le Maire en mairie sur rendez-vous les mercredis de 9h à 12h.



**Commission
URBANISME
CIMETIÈRE**

Marcello MANGANARO

Jean-Marc BRABANT
Françoise RAOUX-JACQUEME
Stéphane SCHOFFIT • Serge ALBERTINI
Simon CAUSSARIEU
Samantha KHALIZOFF • Bruno VOREUX

Pour toutes les questions liées à l'urbanisme et le cimetière, vous pouvez rencontrer en mairie M. Manganaro sur rendez-vous les mardis et samedis matins



**Commission
VIE ASSOCIATIVE
FESTIVITÉS**

Nicole BOY-COURROUX

Jean-Marc BRABANT
Marc JAUBERT • Valérie GRANGE
Anne-Marie DE LAURENS DE LACENNE
Stéphane SCHOFFIT • Delphine LAVOREL
Martine SLAVICEK
Isabelle SEVE • Christophe LACOSTE

Pour toutes les questions liées à la vie associative et festivités, vous pouvez rencontrer en mairie Mme. BOY-COURROUX sur rendez-vous.



Sabine DEBIT



Christophe LACOSTE



Isabelle SEVE



Bruno VOREUX



Samantha KHALIZOFF



Martine SLAVICEK-SAVOURNIN



Simon CAUSSARIEU



Monique LEROY



Florent MARTIN



Anne-Marie DE LAURENS DE LACENNE



Etic JAUMARY



Delphine LAVOREL



Stéphane SCHOFFIT



Annie BERGE

La vie quotidienne

SERVICE AUX ENFANTS ET AUX FAMILLES

La municipalité met à la disposition des enfants et des familles de la commune de Cadenet différentes structures et activités, toutes encadrées par du personnel qualifié : accueil périscolaire, accueil de loisirs à la journée, ateliers éducatifs sportifs et culturels, étude surveillée, animations ponctuelles, accueil parents-enfants et pour les moins de 3 ans une classe passerelle. La municipalité de Cadenet apporte un soutien logistique et financier aux écoles maternelle et élémentaire.

La maison de la petite enfance

La maison de la petite enfance comporte:

- Une crèche multiaccueil de 30 places par jour (gérée par COTELUB)
- Le relais petite enfance (RPE)
- Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) : la Bulle
- La protection maternelle et infantile (PMI)



Le RPE

Lieu d'information, d'aide et d'accompagnement destiné à mettre en lien les parents et les assistantes maternelles et à apporter un soutien professionnel à ces derniers.

Renseignements :

COTELUB : 04 86 78 80 39

Crèche Lou Calinou



Chemin Bel-Air
84160 CADENET

04 90 68 19 91

La Bulle (jusqu'à 6 ans)

Un accueil enfants/parents:

C'est un lieu (gratuit, anonyme et où l'on respecte la confidentialité) où les enfants peuvent jouer et rencontrer d'autres enfants et adultes, ainsi qu'un espace de discussion entre parents et de rencontre avec une équipe professionnelle de la petite enfance à l'écoute.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- En période scolaire, tous les mardis et jeudis de 15h30 à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
- Pendant les vacances de Toussaint, Février et Pâques, le premier mardi de 15h30 à 18h.

Renseignements :

COTELUB : 04 86 78 80 39

La Passerelle (de 2 à 3 ans)

Deux demi-journées par semaine, de 8h30 à 11h30 en période scolaire.

L'atelier passerelle permet à l'enfant :

- De se séparer en douceur de son (ou ses) parent(s)
- D'être sensibilisé à la vie de groupe et à la collectivité
- De s'adapter tranquillement à la vie scolaire

Renseignements :

petite-enfance@mairie-cadenet.fr

L'accueil périscolaire

Pour les enfants de la maternelle :

Garderie:

Les lundi/mardi/jeudi/vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h.

Pour les enfants de l'élémentaire :

Garderie:

Les lundi/mardi/jeudi/vendredi de 7h30 à 8h20,

Études surveillées:

Les lundi/mardi/jeudi/vendredi, de 16h30 à 18h.

Renseignements :

enfance@mairie-cadenet.fr

La récré du mercredi (de 3 à 11 ans)

Accueil, centre de loisirs tous les mercredis des périodes scolaires.

De 7h30 à 18h :

- **Journée :** Arrivée entre 7h30 et 9h
Départ entre 16h45 et 18h

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie.

Renseignements :

enfance@mairie-cadenet.fr



Les ateliers éducatifs

(de 6 à 11 ans)

- **Ateliers culturels** le lundi de 16h30 à 18h
- **Ateliers multisports** le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h

Découverte et initiation à la pratique de différents sports durant trois trimestres.

Renseignements :

enfance@mairie-cadenet.fr

Le Kiosk', club jeunes

(de 12 à 17 ans)

Dans le cadre d'un accueil libre, l'équipe pédagogique composée de deux animateurs mène une action éducative, sociale et citoyenne, en favorisant l'accès à l'autonomie, à la responsabilité et à la solidarité. Elle propose aussi un soutien au travail scolaire. Situé rue Toumante, le lieu propose le mardi, mercredi et jeudi en période scolaire un espace aménagé d'une salle informatique, d'une grande salle d'activités de loisirs collectifs. Le samedi est consacré aux projets jeunes.

Pendant les vacances scolaires, l'équipe propose une programmation de loisirs.

L'inscription est obligatoire. Une participation est demandée pour les activités de loisirs en fonction du quotient familial.

Renseignements :

06 60 93 94 24

clubjeuneslekiosk@cotelub-spl.fr

LES ÉCOLES



École maternelle Le Cèdre

L'école maternelle **Le Cèdre** accueille en moyenne 130 élèves répartis en petite, moyenne et grande section. Elle est située à côté de l'école élémentaire, boulevard de la Liberté.

Tél : **04 90 68 02 54**

École élémentaire

Mélina Mercouri

L'école **Mélina Mercouri** accueille en moyenne 260 élèves sur 10 classes du CP au CM2, 1 ULIS et 1 RASED.

L'école est située boulevard de la Liberté.

Tél : **04 90 68 04 55**



Collège Le Luberon

Le collège **Le Luberon** se trouve route de Cucuron à Cadenet.

Tél : **04 90 68 02 86** • Fax : 04 90 68 32 74

Toutes les informations sur le site:

cig-luberon.aucollege84.vaucluse.fr



Lycée de secteur

Le lycée **Val de Durance** est situé à Pertuis. Route de l'Étang de la Bonde - BP 95 84123 PERTUIS Cedex

Tél : **04 90 09 25 00**

Toutes les informations sur le site:

lyc-valdedurance.ac-aix-marseille.fr

L'ENFANCE

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire prépare les repas à partir de denrées fraîches issues de filières locales d'agriculture raisonnée et/ou bio, et de denrées sèches, transformées et cuisinées sur place sur la base de menu élaboré en collaboration avec une diététicienne.

Engagé dans un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon, la municipalité travaille au maximum en circuit court, grâce aux producteurs locaux



Produits 80 % BIO



**1 repas 100 % BIO
par semaine**

Le jardin aromatique

La municipalité de Cadenet, sous l'impulsion du chef de cantine, met en place un jardin aromatique à double objectif : pédagogique à destination des enfants de l'école et alimentaire afin d'utiliser ces produits dans les plats réalisés par le restaurant scolaire.

Le tri sélectif

La Municipalité a également mis en place le tri sélectif au sein de la cantine scolaire, avec un double objectif: sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et aux gestes éco-responsables, et produire du compost grâce aux déchets alimentaires, qui sera utilisé pour le jardin aromatique.



Le CLAS: Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Ce dispositif mis en place sur le temps périscolaire, le jeudi soir de 16h30 à 18h, vise à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources aux enfants qui en ont besoin en proposant un accompagnement méthodologique et des activités culturelles et artistiques pour permettre aux enfants de renforcer :

- leurs compétences
- la confiance en eux
- et de consolider leurs apprentissages par le biais de stratégies diversifiées afin de leur permettre de réussir à l'école

Cet accompagnement est proposé aux enfants de 6 à 10 / 11 ans, en lien avec l'école et est assuré par le service enfance-éducation.

Le Portail Famille

Le Portail Famille est un espace numérique permettant de gérer les activités de vos enfants, leurs inscriptions à la cantine ainsi que toutes les activités périscolaires.

C'est le moyen de contact privilégié de la municipalité avec les familles.

Vous y trouverez les plannings des activités, les menus de la cantine, votre espace facturation ainsi que toutes les demandes que vous ferez au niveau de ce service.

Il est accessible sur portail.berger-levrault.fr/MairieCadenet84160/ Avec un compte et un numéro d'abonné attribué par la municipalité

SERVICE SOCIAL

Le CCAS

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi au jeudi 9h - 12h
Lundi et jeudi sans rendez-vous
Mardi et mercredi sur rendez-vous
Lundi au jeudi 13h30 - 16h
Sur rendez-vous
- Madame Françoise Raoux-Jacqueme, vice-présidente du CCAS et adjointe déléguée aux Affaires Sociales, reçoit sur rendez-vous.
- Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30, pour les instructions de demande de logement HLM, d'aide sociale, Allocation Personnalisée d'Autonomie et toutes aides administratives

Tél : **04 90 08 39 80**

Mails : ccas-as@mairie-cadenet.fr
secretariat.ccas@mairie-cadenet.fr

LES PERMANENCES AU CCAS :

Conciliateur de Justice • Médiation familiale •
Assistants sociaux de l'Espace Départemental
des Solidarités Pertuis (EDES)

Rendez-vous à prendre directement auprès des organismes.

Toutes ces permanences se font par l'entrée côté cour de la Mairie, porte verte, côté gauche.

LES PERMANENCES À L'ANNEXE DU CCAS :

Institut Médica Educatif • Centre Médico-PédoPsychologique (CMPP) • Médecine du travail de la MSA • Croix-Rouge

Rendez-vous à prendre directement auprès des organismes.

Toutes les permanences se font dans le local situé en face de l'église, 42 cours Voltaire.

Action d'alphabétisation

Le CCAS de Cadenet a mis en place un atelier d'échange en langue française, tous les mardis après-midi en dehors des vacances scolaires, dans la salle 3 du Foyer Rural.

Si vous souhaitez participer à cet atelier contactez le CCAS au 04 90 08 39 80.



Les locaux du CCAS



Les locaux annexes du CCAS

Épicerie solidaire

L'épicerie solidaire est une association loi 1901, indépendante de la municipalité mais qui travaille en étroite collaboration avec le CCAS.

L'épicerie solidaire est une épicerie tenue par des bénévoles. Elle est à l'usage exclusif des citoyens de Cadenet affrontant des difficultés financières, suite à une évaluation de l'assistante sociale.

Elle est ouverte le jeudi de 13h45 à 16h30, rue Lamartine.

INFOS DIVERSES



Les marchés

À CADENET :

Marché : le lundi matin, cours Voltaire et place de la Mairie, et en période estivale, place du Tambour d'Arcole

Marché paysan : d'avril à novembre le samedi matin, derrière l'église

MARCHÉS AUX ALENTOURS :

Mardi : Cucuron, La Tour d'Aigues

Mercredi : Mérimondol

Jeudi : La Roque d'Anthéron

Vendredi : Loumarin, Pertuis

Samedi : Villelaure

Dimanche : Ansois



Le cinéma La Strada

Tous les lundis, à 20h30, salle Yves Montand.

Nouveaux arrivants : vos démarches

Les formalités à effectuer lors d'un déménagement puis d'un emménagement sont sur le site:

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128

Une seule opération en ligne vous permet de déclarer un changement de résidence principale à plusieurs services publics de votre choix (Sécurité sociale, CAF, MSA, impôts, La Poste, Pôle Emploi, organismes de retraite, fournisseurs d'énergie...) :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11199

Ce service est sécurisé, rapide, gratuit et entièrement en ligne !

Les formalités administratives obligatoires concernent la mise à jour des documents suivants :

- Certificat d'immatriculation de votre véhicule

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12118

- Carte de séjour des étrangers non européens

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110

- Inscription sur les listes électorales avant le 6^{ème} vendredi avant les élections. Présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou en ligne

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

L'inscription est obligatoire pour pouvoir voter.

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Tri et recyclage des déchets

1 Pour réduire le poids de vos déchets et le temps passé à trier : évitez les suremballages

2 Chez vous, anticipez votre tri, séparez :

- **les déchets ménagers** : tout ce qui n'est pas recyclable
- **les déchets compostables** : épluchures, coquilles d'oeufs, fleurs fanées, restes de repas, pain dur, marc de café, etc. Utilisez votre compost pour vos plantations, elles vous diront merci !
- **les déchets recyclables avec d'un côté** : les emballages, les journaux, papiers, revues, boîtes de conserve, etc.
- de l'autre, le verre** : bouteilles, bocal, etc...



3 Portez votre sac d'ordures ménagères dans le conteneur

4 Déposez les emballages triés dans le conteneur PAV emballages



5 Déposez le verre dans le conteneur PAV



6 Déposez vos gros cartons d'emballage dans le conteneur gris



7 Portez à la déchetterie les éléments recyclables tels que le petit électroménager, le bois, le fer, le textile, le plastique, etc.

8 Portez vos déchets verts dans les bennes mises à votre disposition plusieurs week-ends sur le parking du foyer rural au printemps et en automne ou en déchetterie CAV

9 Prenez rendez-vous au :
04 90 07 48 12 pour l'enlèvement d'objets encombrants

10 Offrez une nouvelle vie aux objets et vêtements dont vous n'avez plus l'usage en les confiant à une ressourcerie, une association humanitaire, un atelier de réparation...

Et n'oubliez pas : un conseil, une info ? 04 86 78 80 45 - service.dechets@cotelub.fr

Beaucoup d'autres informations sur l'environnement sur notre site internet ou celui de COTELUB:
www.mairie-cadenet.fr - www.cotelub.fr



- | | | |
|----|---|--|
| 1 | Place de la Mairie | |
| 2 | Rue Kléber | |
| 3 | Av. Gambetta, place du Tambour | |
| 4 | Av. Gambetta, place Mirabeau | |
| 5 | Av. Gambetta, place Carnot | |
| 6 | Av. Gambetta, angle rue des Remparts | |
| 7 | Rue du 8 mai 1945, angle av. Gambetta | |
| 8 | Rue Ledru Rollin, angle ch. de Lourmarin | |
| 9 | Ch. de Vermillière | |
| 10 | Route de Lourmarin, devant la Gendarmerie | |
| 11 | Ch. de Lauris | |
| 12 | Rue des Ferrages | |
| 13 | Rue des Ferrages, angle ch. de Pile | |
| 14 | Ch. de Pile & Camping | |
| 15 | Rue Ceux de Dien Bien Phou & Zone artisanale | |
| 16 | La Glaneuse | |
| 17 | Av. Philippe de Girard | |
| 18 | Av. Philippe de Girard, devant l'ancienne pompe | |
| 19 | Ch. Derrière les Os | |
| 20 | Route de Pertuis, angle rue Émile Ducarré | |
| 21 | Bd. de la Liberté, parking école | |
| 22 | Route de Pertuis, angle rue Concordet | |
| 23 | Rue Charles de Gaulle | |
| 24 | Route de Pertuis, angle ch. du Cade | |
| 25 | Bd. de la Liberté, devant l'école | |
| 26 | Place du Couvent | |
| 27 | Rue du 18 Juin 1940 | |
| 28 | Route de Vaugines | |
| 29 | Devant le collège | |
| 30 | Route de Vaugines (3 emplacements) | |
| 31 | Parking des Amandiers | |
| 32 | Ch. des Rougettes | |
| 33 | Rue Marceau | |
| 34 | Ch. de la Tuilière | |
| 35 | Ch. des Fourques, angle rue Pastras | |

LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale est placée sous l'autorité du maire qui est responsable, entre autre, de la sécurité des biens et des personnes sur sa commune. Le maire est chargé de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs.

La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. A l'écoute permanente des administrés, la police municipale intervient spontanément, ou sur réquisition des tiers, dans les nombreux domaines de sa compétence.



A Cadenet, la police municipale et la gendarmerie nationale travaillent en étroite collaboration pour renforcer leur présence sur le terrain et mener des actions conjointes notamment dans le domaine de la prévention et de la sécurité.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- le lundi de 7h à 12h et de 13h30 à 17h
- du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h30 à 18h
- le samedi de 8h30 à 12h

Les bureaux se trouvent 15 route de Pertuis
Tél: 04 90 09 41 40 - Fax : 04 90 79 20 83

Dépôt de plainte

La Police Municipale n'est pas habilitée à recueillir les plaintes, vous devez vous adresser à la Gendarmerie Nationale.

Pour tout renseignement, contactez la brigade territoriale de Cadenet : 04 90 68 00 17 ou le 17.

Stationnement

■ Le stationnement sur la commune de Cadenet est gratuit mais réglementé par zone horodateur à 1h30 max par demi-journée de 8h à 12h et de 14h à 18h, sauf les samedis après-midi et dimanches. Le ticket doit être retiré aux bornes installées à proximité de chaque zone. Le stationnement n'est pas réglementé en dehors de ses horaires ainsi que les jours fériés.

■ Le lundi, la place du 4 Septembre est réservée au marché hebdomadaire: le stationnement est strictement interdit sur cette place ce jour-là de 6h à 15h.

■ Vous trouverez de nombreuses places de parking gratuites, accessibles sans horodateur au parking des Amandiers, du Foyer Rural, autour de l'église et de la Laiterie ainsi qu'aux Ferrages (sous le village le long de la plaine)

La police municipale verbalise tout contrevenant aux règles du stationnement autorisé. La verbalisation est numérique, vous êtes cependant avisé par un papier sur votre pare-brise.

La fourrière automobile

En cas de mise en fourrière d'un véhicule, il convient de vous présenter dans les locaux de la police municipale muni impérativement des pièces suivantes: permis de conduire, carte grise du véhicule et attestation d'assurance.

Les objets trouvés

La police municipale est le dépôt officiel des objets trouvés sur la commune de Cadenet.

URGENCE INFRACTION, DÉLIT : faites le 17 pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de l'équipe la mieux adaptée à la situation : gendarmerie ou police municipale.

ACCOMPAGNEMENT ET SÉCURITÉ

Dispositif «Voisins Vigilants»

La commune de Cadenet est une commune «Mairie Vigilante»

Ce dispositif permet des liens privilégiés entre la mairie, la police municipale, la Gendarmerie et les Voisins Vigilants de la commune, afin d'accroître la prévention dans le village et de soutenir les initiatives collectives visant à améliorer le bien-vivre ensemble.

Mairie Vigilante est un moyen de veille collaborative, efficace pour lutter en priorité contre les cambriolages mais ce dispositif permet surtout à la mairie de communiquer rapidement avec les habitants sur tous types de risques (alerte inondations, feux, pollutions etc.) mais également sur les modifications de sens de circulation, les travaux en cours, les animations...

C'est un outil supplémentaire d'écoute de la population.

Voisin Vigilant est un dispositif sécurisant mais c'est aussi l'opportunité de créer des liens de voisinage, d'entraide et de prévention.

Voisin Vigilant est un site web communautaire qui met en relation les habitants d'une même zone afin d'accroître les rapports de voisinage, ce qui permet de lutter de manière simple et gratuite contre l'isolement et les actes malveillants.

Rendez-vous sur www.voisinsvigilants.org



Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007, la commune de Cadenet met en place une Cellule de citoyenneté et de prévention qui permet au maire de prononcer des rappels à l'ordre.

Cette cellule a pour objectif de :

- Gérer les problématiques éventuelles de décrochage scolaire et d'absentéisme dans un souci de veille éducative.
- Apporter des réponses préventives de proximité aux incivilités constatées et aux dégradations de l'espace public, et ainsi éviter la judiciarisation des faits.
- Assurer la tranquillité publique et le bien-vivre ensemble.

Ce dispositif de prévention permet d'apporter des réponses rapides et adaptées à des faits d'incivilités qui peuvent être de 3 ordres:

- Le conseil et le soutien à la fonction éducative et parentale.
- Le rappel à l'ordre qui consiste en un avertissement solennel de la part du maire.
- La transaction, sous la forme d'un dédommagement financier en cas de dégradations de l'espace public.

Cette cellule est composée du maire, de la première adjointe en charge de l'Éducation et de l'Enfance, du commandant de brigade de Gendarmerie, d'un représentant de l'Éducation nationale, d'un représentant du Parquet et du chef de la Police municipale qui en est le coordinateur. Elle se réunit en fonction des besoins et convoque, les décrocheurs scolaires ou les auteurs d'incivilités afin de proposer des mesures adaptées. Cette cellule fait l'objet d'une convention entre la commune, l'État et le Parquet sur le secret partagé afin de garantir la confidentialité et le respect des libertés fondamentales lors du traitement des situations individuelles.

La vie culturelle

La Médiathèque René Char



La médiathèque de Cadenet propose en libre accès : livres, revues, bandes dessinées, livres audio et films DVD.

Sur le site de la mairie de Cadenet rubrique Vie culturelle – Médiathèque, vous pouvez consulter le catalogue de documents de la bibliothèque, accéder à votre compte utilisateur, être informé des animations proposées.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA MÉDIATHÈQUE :

La consultation sur place et l'utilisation d'un poste internet sont libres et ouverts à tous. Cependant l'inscription est obligatoire pour l'emprunt des documents (6 € pour 1 an).

Les usagers inscrits peuvent emprunter 5 livres, 2 revues, 2 DVD et 1 livre audio. La durée du prêt est d'un mois.

HORAIRE D'OUVERTURE :

- Lundi, mardi, jeudi : 9 h-12 h et 16 h-18 h
- Mercredi : 9 h-12 h et 15 h-18 h
- Samedi : 9 h-12 h 30

CONTACT :

16 Cours Voltaire

84160 Cadenet

04 90 68 64 48

bibliotheque@mairie-cadenet.fr

Le centre culturel



La Laiterie Annie Torrese

La Laiterie est un espace culturel et un centre de vie artistique situé boulevard de la Liberté. Expositions, conférences, spectacles et ateliers y sont régulièrement présentés par le service culturel et les associations du village.

C'est un lieu de convivialité et d'accueil culturel ouvert à toutes et tous.

Tél : 04 90 08 94 65

mail : serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Plus de renseignements sur :

www.mairie-cadenet.fr



Location de salles

Le lieu propose 2 salles à la location :

- une grande salle de 103m² où peuvent être organisées des manifestations ou activités culturelles (expositions, conférences, projections, spectacles, etc.), avec un local attenant (point d'eau, réfrigérateur, micro-ondes, cafetière et bouilloire). Cette salle dispose d'une sonorisation fixe et d'un micro sans-fil, elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- une petite salle de 30m² adaptée pour les stages, ateliers, petites conférences ou expositions.

Informations auprès du service municipal :

Tél : 04 90 08 94 65

mail : serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Les manifestations annuelles

Cadenet s'expose présente de nombreux artistes sur les places centrales du village.

La **Fête de la Musique**, le 21 juin, anime le village durant toute la soirée avec des groupes musicaux variés.

Le **Festival «Le petit Tambour qui danse»** au mois de Juillet, festival de jazz et musique du monde

Les **Concerts d'été**, en juillet/août, sont l'occasion de découvrir des artistes musicaux professionnels.

Les **Journées européennes du Patrimoine**, en septembre, vous permettront de (re)découvrir votre patrimoine avec les associations de Cadenet et le musée de la Vannerie.

Le Festival **Cadenet en scène**, rendez-vous théâtral où se rencontrent différentes troupes de théâtre de la ville et de l'extérieur.

Beaucoup d'autres manifestations sont organisées chaque année par le service culturel et la municipalité.

Toutes ces manifestations sont annoncées sur notre site internet www.mairie-cadenet.fr, notre page Facebook [@mairiecadenet](https://www.facebook.com/mairiecadenet), l'application « Cityall : le citoyen connecté » et nos panneaux lumineux, face à la mairie et à la maison du citoyen.



Patrimoine architectural et culturel

Cadenet est le village natal d'André Estienne le célèbre petit Tambour de la bataille d'Arcole des campagnes napoléoniennes. Il est aussi le village natal de Félicien David, musicien et compositeur du XIXe siècle.

Le village recense quelques sites originaux :

- Le château et ses habitats troglodytiques.
- L'église Saint-Étienne et ses fonts baptismaux.
- Le musée de la Vannerie, témoin d'une activité qui a marqué l'histoire de la ville.
- La chapelle Notre-Dame-des-Anges.
- Un circuit des lavoirs et fontaines d'époque.



La vie associative

Le service municipal de la vie associative

La municipalité de Cadenet a décidé d'aider nos associations en leur proposant un service de qualité, avec la nomination d'un agent territorial en charge de ce domaine.

Il gère l'agenda des festivités associatives sur la commune et la mise à disposition de salles aux associations du village.

Il vous accueille en Mairie :

les mardis et jeudis de 9h à 12h

Tél : **04 90 68 64 45**

mail : associations@mairie-cadenet.fr

Les Manifestations

La commission vie associative organise tout au long de l'année des manifestations :

Les **Associatives** (ex. : Forum des associations) :

Rentrée associative

La **Fête du Sport**

Le **Trophée des As'** : Fin d'année Associative

La **Fête du 14 Juillet**

La **Fête Votive**

Halloween

Le service est également partenaire de nombreuses autres manifestations organisées par les associations.



Les associations culturelles

■ **AMIS DE CADENET** : promotion des traditions et de l'histoire du village de Cadenet
04 90 08 50 36

■ **ART'ZIMUTÉS** : spectacle vivant, théâtre, poésie, danse contemporaine, arts plastiques, vidéo et musique
lesartzimutes.blogspot.fr

■ **ASSALA** : danses africaines, spectacles, concerts
compagnieassala@free.fr

■ **ATELIER BIS** : arts plastiques, cours et stages d'écriture - 06 63 20 83 19

■ **ATELIER DU LAVOIR** : modelage, sculpture modèle vivant - 06 63 19 04 28

■ **BANDE D'ART ET D'URGENCE** : développement de spectacle théâtral
04 90 68 14 27

■ **BOUQUINERIE DIIN-LAMA** : 06 11 20 16 60

■ **C.L.E.F.**

Culture•Loisirs•Éducation•Formation : visites culturelles et patrimoniales de Cadenet et autres villages et sites du sud Luberon

passluberon.com/villages/cadenet

■ **CAFE'IN** : théâtre amateur- cafein@laposte.net

■ **CHORE.COM** : groupe musical de variétés
fonzy.mambo@wanadoo.fr

■ **COMITÉ DE JUMELAGE ARCOLE** :
bea.mastroianni@gmail.com

■ **COMITÉ DE JUMELAGE VARVARI** :
jp.balekdjian@yahoo.fr

■ **COMPAGNIE LOISEAU** : 04 90 68 38 15

■ **CRÈCHE ET TRADITIONS** : organisation de la crèche vivante et autres traditions provençales
07 83 90 17 56

■ **LA FANFARE LE TAMBOUR D'ARCOLE** : formation musicale ouverte aux amateurs ou professionnels
www.fanfare-tambour-arcole.com

■ **ÉCOLE DE MUSIQUE DE LAURIS** :
www.ecoledemusiquedelauris.fr

■ **GOSPEL ANZAL** : 06 64 44 35 67

■ **LA STRADA** : cinéma itinérant
cinemalastrada.free.fr

■ **YELLOW** :
assoyellow@gmail.com - 06 64 43 51 89

Les associations sportives

- AMICALE DE LA BOULE CADENÉTIENNE : 06 13 72 55 47
- AÏKIDO : philippe-audibert@orange.fr
- ARC CLUB LUBERONNAIS : 07 82 69 11 80
- ART'S SPORTS : www.artsports.fr
- BALL TRAP : 04 90 09 14 36
- BIEN-ÊTRE EN MOUVEMENT : 06 30 72 80 32
- C S L 2 (badminton) : 04 90 68 59 95
- CADENET LUBERON HANDBALL : 06 71 07 77 41
- CAP EN LUBERON : cap.en.luberon.over-blog.fr
- CENTRE D'ÉNERGIE ALPHA ET DE RÉFLEXOLOGIE : 06 60 08 58 80
- CHRIS' DANCE : 06 95 32 61 08
- CORTEXT : asso.cortext@gmail.com
- CYCLO-CLUB - FCVD : 04 90 68 09 09
- DANZA SCULPT : 06 50 65 76 36
- EGBC : 06 16 74 75 36
- FOOTBALL CADENET LUBERON : 06 16 96 18 36
- FUTSAL CLUB CADENET : 06 69 73 04 70
- GYM VOLONTAIRE : 06 85 97 76 00
- ICI ON DANSE : 06 15 11 07 00
- LUBERON VOLLEY LOISIRS : 06 82 85 76 79
- PONEY CLUB « DESPORTIS » : poneyclub.desportis.free.fr
- REGARDE LE CIEL (yoga) : www.regardeleciel.fr
- TAEKWONDO : cadenet-taekwondo-dojang.com
- TAÏ-CHI : 06 20 89 43 44
- TENNIS CLUB : 06 58 50 20 15
- VERTI'CADE : www.verticade.fr
- VOLVERT : 06 61 56 26 47
- YO'GAM : www.yogam.fr

Autres associations

- AMICALE DES PÊCHEURS : 06 21 77 12 57
- A.P.E. ÉCOLE MATERNELLE : ape.lecedre.cadenet@gmail.com
- A.P.E. ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ape.primaire.cadenet@gmail.com
- A.P.E COLLÈGE : apeleluberon.college@gmail.com
- APPEL DURANCE : www.lappel.org
- AVECC : 04 90 68 14 51
- AVF (Accueil des Villes Françaises) : avf.asso.fr/pertuis
- Ass Culinaire Promotion Identité Provençale : acpip84@gmail.com
- BINETTES AGILES : 06 29 70 23 60
- CADENET AVENIR : www.cadenet@venir.fr
- CADENET TAMBOUR BATTANT : www.osier-cadenet.com
- ÉDUCATION CANINE : www.gcl84.org
- COUTURETMOI : couturetmoi@gmail.com
- ÉQUIPAGE PROVENCE MÉDITERRANÉE : www.chasseauvol.net
- ÉPICERIE SOLIDAIRE DE CADENET : epicerie.solidairedecadenet@gmail.com
- G.D.A (Groupement de Développement Agricole) : 04 90 09 84 44
- LES PANIERS BIO DE CADENET : www.paniers-bio-cadenet.fr
- LE TEMPS DU RENOUVEAU : www.le-temps-du-renouveau.fr
- LIGRIGRI : bureauilgrigri@hotmail.com
- MARCHÉ PAYSAN : 06 34 15 09 47
- NIRHODA : 06 79 47 32 44
- PETIT PRINCE : 04 90 68 10 00
- www.lepetitprince.asso.fr
- RENCONTRE DU LUBERON : 06 19 46 29 26
- SOCIÉTÉ DE CHASSE LA DIANE : 06 19 61 43 53
- TERR'ABEILLES : www.terrabeilles.com
- VAL DE DURANCE ENVIRONNEMENT : 04 90 08 58 59 - 06 88 65 55 91
- ZERO DÉCHET : 06 20 57 55 18
FB : ZeroDechetSudLuberon

Location de salles Foyer Rural

L'agent gère également la mise à la location des salles municipales pour les citoyens de Cadenet exclusivement, pour une utilisation privée (fête de famille ou autre).

Conditions et tarifs sur www.mairie-cadenet.fr



La vie citoyenne

La Maison du Citoyen

La Maison du Citoyen, située sur la Place du Tambour d'Arcole, vous accueille les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h pour vous accompagner dans vos démarches et actions citoyennes.

Elle met à votre disposition toutes les informations et documentations relatives à la vie de notre commune mais aussi du territoire (tourisme, mobilité, commerçants, associations, COTELUB, projets en cours...).

Elle offre un espace d'affichage pour les habitants, la mairie, les associations, les commerçants, ainsi qu'un espace petites annonces entre particuliers pour de l'échange de services. Une borne interactive multimédia est également à votre disposition pour vous permettre d'effectuer vos démarches en ligne, en autonomie.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Maison du Citoyen au : **04 13 98 00 17** ou envoyer un mail à :

maisonducitoyen@mairie-cadenet.fr

Les élus référents par quartier

Le dispositif des élus référents par quartier est un axe fort de notre programme. Il repose sur les valeurs suivantes : proximité, démocratie participative, bien vivre ensemble, citoyenneté, écoute, bienveillance et solidarité.

Ce dispositif n'a pas pour vocation de donner vos doléances privées, mais pour transmettre vos idées afin d'améliorer le bien vivre ensemble au service de votre quotidien.

Retrouvez les rues composant les quartiers sur notre site siternet www.mairie-cadenet.fr.

Quartier Liberté



liberte@mairie-cadenet.fr

Quartier Voltaire



voltaire@mairie-cadenet.fr

Quartier Gambetta



gambetta@mairie-cadenet.fr

Quartier Centre-bourg



centreboulevard@mairie-cadenet.fr

Quartier Les Ferrages



ferrages@mairie-cadenet.fr

Quartier Route de Pertuis



routedepertuis@mairie-cadenet.fr

Quartier La Plaine



laplaine@mairie-cadenet.fr

Quartier Les hauts de Cadenet



leshautsdecadenet@mairie-cadenet.fr

Quartier Route de Lourmarin



routedelourmarin@mairie-cadenet.fr

Quartier Lauris Les Meïllères



laurislesmeilleres@mairie-cadenet.fr

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

La mairie de Cadenet a souhaité mettre en place un conseil municipal des enfants et des jeunes dans le cadre de sa politique éducative, afin de favoriser la participation des enfants et des jeunes, de les sensibiliser à la citoyenneté.

Votre enfant souhaite s'impliquer dans la vie municipale? Travailler sur des projets par des Cadenétiens et pour des Cadenétiens?

N'hésitez pas à contacter la Maison du Citoyen pour plus d'informations.



Notre intercommunalité

COTELUB

Les communes

- ANSOUIS
- LA BASTIDE DES JOURDANS
- LA BASTIDONNE
- BEAUMONT DE PERTUIS
- CABRIÈRES D'AIGUES
- CADENET
- CUCURON
- GRAMBOIS
- MIRABEAU
- LA MOTTE D'AIGUES
- PEYPIN D'AIGUES
- SAINT MARTIN DE LA BRASQUE
- SANNES
- LA TOUR D'AIGUES
- VITROLLES EN LUBERON
- VILLELAURE

Nos élus communautaires

En plus de Mr Jean-Marc BRABANT, Maire de Cadenet et également Vice-Président de Cotelub, la commune de Cadenet a 5 élus siégeant au conseil communautaire de COTELUB :

- Marc DUVAL
- Marc JAUBERT
- Valérie GRANGE
- Émilie BASTIÉ
- Samantha KHALIZOFF



Compétences

Les compétences de COTELUB sont fixées par les statuts. Ils définissent les champs d'intervention de l'intercommunalité. Aujourd'hui, Cotelub exerce 11 compétences :

- Le développement économique du territoire communautaire
- L'aménagement de l'espace communautaire,
- La création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire (Zones d'Activités)
- Le soutien à l'agriculture,
- L'élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,
- La construction et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire,
- Le développement social, culturel, sportif et de loisirs, des jeunes de 12 à 18 ans,
- La construction, aménagement, entretien et gestion des crèches, des relais assistants maternelles d'intérêt communautaire et du ou des Lieux d'accueil enfants parents,
- Le tourisme,
- La gestion des milieux aquatiques et prévention inondation (GEMAPI)
- Mobilité

Renseignements sur www.cotelub.fr



Infos Pratiques

TRANSPORTS

ZOU !

Zou ! est le réseau de transport qui dessert Cadenet avec 3 lignes de bus. Elle vous permet aussi de rejoindre Aix-en-Provence en liaison direct.

Ligne 8 : Cavailon - Pertuis - Cucuron

Ligne 9 : Apt - Cadenet - Aix-en-Provence

Ligne 19 : Cucuron-Vaugines - Lourmarin - Cadenet



La Métropole Mobilité (Pays d'Aix)

La Métropole Mobilité vous permet de rejoindre Aix-en-Provence avec correspondance à Pertuis ou en allant à l'arrêt Saint-Christophe à environ 3km du centre de Cadenet.

Ligne 100 : Pertuis - Aix-en-Provence

Ligne 250 : La Roque d'Anthéron-Rognes-Aix-en-Provence

Ligne 260 : Saint Ésteve Janson - Le Puy-Sainte-Réparate - Aix-en-Provence



Tous les horaires des lignes sont disponibles sur le site de la mairie : www.mairie-cadenet.fr, rubrique « Les transports »

Pour les tarifs, abonnements, plans :

ZOU! : zou.maregionsud.fr/se-deplacer-en-bus, et choisir « Dans le Vaucluse ».

Métropole Mobilité : www.lepilote.com



Covoiturage

Voici des liens vers divers sites de covoiturage :

■ Zapt est un site de covoiturage et d'information transport et mobilité sur le Pays d'Apt et plus largement sur le territoire du Vaucluse :

www.zapt.fr

■ Covoiturage automobile club Aix, service de covoiturage dans le Pays d'Aix, les Bouches-du-Rhône, les hautes Alpes, et les départements limitrophes :

covoiturage.autoclubaix.com

■ La roue verte, covoiturage Avignon Vaucluse :

www.laroueverte.com

Rézo Pouce

L'auto-stop nouvelle génération, hyper sécurisé et gratuit !

C'est une solution de mobilité alternative aux transports en commun dans les zones rurales. Ce réseau permet de partager des trajets du quotidien grâce aux arrêts identifiés 'Rezo Pouce'. Vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets.

Ce dispositif est accessible à tous à partir de 14 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs).

Rendez-vous sur www.rezopouce.fr

La Provence à vélo

Le Vaucluse est un territoire riche en itinéraires vélos. Le Département s'implique dans l'aménagement des véloroutes et voies vertes ainsi que dans le cyclotourisme.

L'itinéraire vélo n° 14 - LE PAYS D'AIGUES À VÉLO passe à Cadenet pour rejoindre les communes de Villelaure, Pertuis, La Bastidonne, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Beaumont de Pertuis, Grambois, Saint-Martin-de-la-Brasque, Sannes, Ansouis et Cucuron.

URGENCES ET SANTÉ

■ URGENCE MÉDICALE : LE 15

J'appelle le 15 (SAMU) lors d'une situation d'urgence avec détresse vitale, 24 h/24.

J'appelle le 15 (SAMU) le week-end ou la nuit dans le cadre de la permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier, etc.).

Dans tous les autres cas, je contacte mon médecin généraliste.

■ PHARMACIE CADENET : 04 90 68 04 77

■ URGENCE INCENDIE, ACCIDENT, PÉRIL : LE 18

Pour signaler une situation de péril ou un accident nécessitant une intervention rapide des pompiers, j'appelle le 18.

■ URGENCE INFRACTION, DÉLIT : LE 17

J'appelle le 17 pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de l'équipe la mieux adaptée à la situation (gendarmerie ou de police municipale) : en cas de violence, d'agression, de vol à l'arraché, de cambriolage, etc. Pensez à bien décrire les agresseurs, noter les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite.

Pour signaler à l'autorité (gendarmerie ou police) un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez **la gendarmerie au 04 90 68 00 17 ou la police municipale au 04 90 68 13 26.**

Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le « **114** », numéro gratuit, ouvert 7/7, 24h/24.

■ Si vous voyagez en Europe le numéro européen d'urgence est le 112



Numéros Utiles

Services publics

- MAIRIE : 04 90 68 13 26
- POLICE MUNICIPALE : 04 90 09 41 40
- GENDARMERIE : 04 90 68 00 17
- POMPIER centre de secours : 04 90 68 68 20
- PRÉFECTURE - AVIGNON : 04 88 17 84 84
- SOUS-PRÉFECTURE - APT : 04 90 04 38 00
- LA POSTE : 04 90 68 62 65
- ERDF raccordements : 09 69 32 18 59
- ENGIE raccordements : 09 69 36 35 34
- S.I.V.O.M Service des eaux :
04 90 79 06 95 / 04 90 09 62 56
- CANAL DE PROVENCE : 04 90 68 32 26
- MAISON DE RETRAITE de Cadenet
(EHPAD) : 04 90 68 00 20
- MDPH 84 (Maison Départementale des
Personnes Handicapées) : 0 800 800 579
- URSSAF : 04 32 75 02 92
- CAF : pour les rendez-vous à la permanence
contactez le CMS de Pertuis au :
04 90 09 27 00
- CPAM : 3646
- PÔLE EMPLOI :
Candidat : 3949
Employeur : 3995

Enfance jeunesse

- CRÈCHE LOU CALINOU : 04 90 68 19 91
- ÉCOLE MATERNELLE : 04 90 68 02 54
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 90 68 04 55
- COLLÈGE LE LUBERON : 04 90 68 02 86
- LYCÉE VAL DE DURANCE : 04 90 09 25 00

Animaux

- CLINIQUE VÉTÉRINAIRE : 04 96 83 33 04
- SPA VAUCLUSIENNE : 04 90 38 07 89

Tourisme

- OFFICE DE TOURISME COTELUB :
LUBERON SUD TOURISME
La Tour d'Aigues : 04 90 07 50 29
Cucuron : 04 90 77 28 37
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON :
04 90 04 42 00

MAIRIE DE CADENET

16 Cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr